

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 août 1848](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 août 1848

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection** **Correspondant.e.s**

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (216, 217)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 17 août 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26725>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familièstère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 août 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

## Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : Godin demande qu'Oudin-Leclère agisse pour que l'affaire soit appelée devant le tribunal même si Beudelot ne préside pas le tribunal de Vervins et même s'il n'a pas reçu le rapport qu'il attend.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Périodiques](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Beudelot \[monsieur\]](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIX<sup>e</sup> siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

1666 216

Rebimont

14 aout

M. Perquet huissier

je vous prie de voir s'il y a possibilité de  
me faire payer de la somme de fr 45.50  
de M. Garot Joregny St-benoite pour un  
poile de cuisine que je lui ai rendu s'il peut  
payer ne m'oubliez rien pour que ce soit le plus  
tot possible

agréz M. M

creux sur terre

Monsieur Perquet huissier

14 aout

veuillez je vous prie poursuivre le payement du  
mandat impaye <sup>que je vous remets ci-joint</sup> sur M. Denis de fr 62.95  
quit me laisse retourner impaye je vous adresserai un  
pouvoir s'il le faut

agréz

St Quentin

Monsieur Colas huissier

14 aout

je vous prie de vous adresser sous ce pli  
les pieces concernant ma créance sur M. Nozay baille  
de votre ville je vous prie de me représenter  
dans cette affaire a cet effet je vous remets un  
pouvoir en blanc avec titret de ma créance  
s'élevant a fr 659.50 je suis invité a présenter  
mes pieces avant le 20 veuillez donc faire le  
necessaire. si la faillite ne suit pas des cours  
régulier qu'un arrangement quelconque soit proposé  
aux créanciers je compte que vous ne le consentirez pas  
sans m'en prévenir a l'avance

agréz

Vervins

Monsieur ouvin

14 aout

en pensant que les vacances sont prochainement  
arrivées je suis tenté de vous écrire pour  
éviter de nouveaux retards a un mois ou  
jusqu'à tout a semblé conspirer pour  
empêcher une solution je serais très fâché  
que votre affaire fût proposée devant M.  
Procureur mais je ne crois pas



qu'il faille compter qu'il ~~viendra~~ présider de sitôt  
au Tribunal de service sur autre vote le rapport  
que j'attends toujours ne devra pas vous imputer d'avance  
à ce que mon affaire soit appelée prochainement  
car si à la rigueur le rapport m'arrive pas  
bientôt je n'en passerai outre  
voulant me faire connaître les dispositions que  
vous allez prendre

et agréer

Sarguier

19

Mon cher Monsieur  
il me vient la pensée de vous écrire pour vous prier  
de me renseigner sur l'état de solvabilité de  
M<sup>rs</sup> de ses de la fée M. M. Duclos, potier, and  
et Laplace-Borgnet si vous jugez quelque frais  
nécessaires tels que consulter le bureau des hypothèques  
je vous en tiendrai compte et si M<sup>rs</sup> que je connais  
le mieux est M. Laplace.

avec bien de vous

Paris

19

M. et cher considère votre richesse  
j'ai reçu la lettre que vous avez eu l'obligeance  
de m'écrire le 4 et les papiers que vous m'avez  
renvoyés. je ne parlais plus de cette affaire si  
une petite note ajoutée à votre lettre ne m'engageait  
à vous faire connaître les bonnes dispositions de  
cosepart de M. Barial. je vous remercie vivement  
de ce que vous avez fait pour moi je regrette  
seulement que mes trois mémoires ne m'aient pas  
été renvoyés <sup>avec les autres papiers</sup> et que l'on m'ait fait avoir à l'instance  
un rapport que je n'ai jamais reçu

agréer Monsieur et ami mes bien sincères  
salutations

les personnes qui me connaissent ne doutent  
pas de mon empressement à reconnaître les  
services d'autrui